Objet : Demande de communication des documents relatifs à la future concession de l'aéroport

Monsieur Trubert,

À la suite de ma participation à la réunion publique organisée en Février concernant le sujet de l'aéroport, j'ai été surpris(e) d'apprendre que des documents essentiels, définissant les contours de la future concession, sont en possession de votre service. Malgré la demande de l’association ADERA, ces documents n'ont pas été fournis, ce qui a conduit l’association à saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA).

Je tiens à vous rappeler que la CADA a rendu son avis, que j’ai pu voir lors de la réunion, affirmant que ces documents sont « communicables à toute personne en faisant la demande ». Conformément à cet avis et dans le souci de garantir la transparence de l'action administrative dans notre pays, je vous demande instamment de bien vouloir me communiquer ces documents.

Il est incompréhensible que ces documents aient été dissimulés pendant plusieurs mois, alors qu'ils auraient été d'une grande utilité pour éclairer les enjeux cruciaux du dossier. Priver les citoyens d'informations pertinentes, ou les divulguer uniquement une fois que tous les accords sont conclus, ne correspond pas aux standards attendus d'une administration qui va déléguer l'exploitation de l'aéroport pour les trente prochaines années à un grand acteur économique. Cette opacité est préoccupante et ne saurait être tolérée.

Dans ce contexte, je vous prie de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour que ces documents me soient communiqués dans les plus brefs délais à l’adresse suivante : Je compte sur votre coopération et votre engagement envers la transparence et l'intérêt public.

Je vous remercie par avance pour votre diligence dans le traitement de ma demande.

Veuillez agréer, Monsieur Trubert, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

[Votre nom]